



Montérégie : manque de personnel au coeur de l'instabilité budgétaire



Pour le CSSP, la réduction budgétaire s'élève à 1,4 M\$ pour l'année scolaire 2025-2026, excluant les restrictions de décembre, de 3,9 M\$, qui ont été maintenues. (Photos : archives)

L'annonce du mois de juin concernant les coupures de 570 M\$, puis celle injectant 540 M\$ dans le réseau scolaire un mois plus tard, ont créé un vide à combler en matière de recrutement de personnel.

Le recrutement est au coeur de l'enjeu plus que jamais en cette rentrée scolaire. Au moment de dévoiler ses règles budgétaires, en juin, le ministère de l'Éducation avait demandé aux centres de services scolaires (CSS) et aux établissements privés de réduire leurs dépenses de 570 M\$ pour la prochaine année. « En juin, les plans d'effectifs des CSS sont déjà construits en prévision de l'année suivante », indique Jean-François Guilbault, président du Syndicat de Champlain en Montérégie.

Il affirme que devant ces coupures, les CSS ont dû réfléchir à savoir ce qu'ils prioriseraient en matière de personnel. Le chef syndical signale que c'est davantage le personnel de soutien qui a été touché par ces compressions. « Le recrutement a été freiné, car ce sont des postes dits compressibles », soutient-il. De ce fait, les services d'une partie de ce personnel n'ont pas été renouvelés. « Ça a créé un lot d'inconvénients que l'on mesure encore aujourd'hui », remarque M. Guilbault.

Un pas de recul

Face à la pression populaire, notamment le mouvement Ensemble, unis pour l'école, le gouvernement Legault a corrigé le tir. Il a injecté 540 M\$ supplémentaires destinés aux services aux élèves dans les écoles. « On n'a jamais vu ça. On a l'habitude que le Ministère nous place en incertitude, mais là, c'est de l'improvisation », estime de son côté Éric Plourde, président du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (SEHR).

» C'est clairement du jamais-vu en ce qui me concerne. » – Jean-François Guilbault

Cette somme débloquée permet désormais aux CSS d'aller de l'avant pour combler à nouveau des postes non reconduits en juin. Jean-François Guilbault mentionne qu'environ 500 postes seraient à pourvoir au CSS des Patriotes (CSSP). « Les gens, s'étant retrouvés bredouilles au début juillet, ont retoussé leurs manches et ont trouvé autre chose. Seront-ils au rendez-vous pour reprendre des affectations laissées en juin? La question demeure sans réponse », observe-t-il. Le délai est court. « C'est clairement du jamais-vu en ce qui me concerne. Habituellement, ça demande un minimum de prévisibilité », laisse entendre le chef du Syndicat de Champlain.

Pour le CSSP, la réduction budgétaire s'élève à 1,4 M\$ pour l'année scolaire 2025-2026, excluant les restrictions de décembre, de 3,9 M\$, qui ont été maintenues.

Conséquences sur le terrain

Il est possible que des postes ne soient pas comblés à temps pour la rentrée. « Les besoins sont encore plus criants alors que tous les coûts augmentent. On se ramasse en compressions pendant que les gens crient pour avoir de l'aide », remarque Éric Plourde. Sur le plancher, ce sont notamment des orthopédagogues, des techniciens en éducation spécialisée et du personnel en service de garde qui manqueront. « On craint une surcharge de travail pour ceux qui seront en poste. On ne sait pas encore si les CSS iront jusqu'à des bris de services, mais ça pourrait se produire, faute de personnel », prévient M. Guilbault. « Nous sommes confiants de pouvoir maintenir le service direct à l'élève grâce au réinvestissement de cet été. Toutefois, nous devons rester vigilants tout au long de l'année afin de respecter la limite d'effectifs fixée par le ministère de l'Éducation, qui vient baliser un maximum possible d'heures rémunérées », situe le CSSP.



Le journal rencontrera cette semaine Marie-Claude Huberdeau, directrice générale du CSS des Hautes-Rivières, afin de dresser un portrait général de la situation de son centre.

Code d'éthique questionnée

Le Syndicat de Champlain remet en question le nouveau Code d'éthique imposé par le gouvernement du Québec aux membres du personnel scolaire. « C'est clairement une intention de museler. Ça fait longtemps que l'on décrie l'espèce d'omerta qui règne dans le milieu. C'est difficile d'avoir des témoignages de ce qui se passe sans avoir peur de représailles », estime Jean-François Guilbault.

Québec décrit que le Code d'éthique doit notamment indiquer les pratiques et les conduites attendues des personnes appelées à travailler auprès des élèves. Il doit également prévoir l'obligation de signaler sans délai à l'Organisme scolaire tout manquement aux dispositions qu'il contient et qui peut raisonnablement faire craindre pour la sécurité physique ou psychologique des élèves. Le journal a consulté le document découpé en huit blocs de « pratiques et conduites attendues ». M. Guilbault met l'accent sur le segment concernant la « loyauté et devoir de réserve » envers l'employeur. On y lit que les membres du personnel « doivent faire preuve de réserve et de modération dans la manifestation publique de leurs opinions en s'abstenant de tenir des propos qui concernent l'Organisme scolaire ». « On veut signifier aux gens de fermer leur *trappe* et de ne pas nommer les situations aberrantes qui se vivent dans les milieux », considère le chef syndical.

Relativement à ce Code d'éthique « contemporain », adopté en avril dernier, Jean-François Guilbault mentionne ne pas avoir eu à représenter de membres s'étant exprimés de façon à déplaire à l'employeur. « Par le passé, on a eu des cas où l'on a dû représenter des enseignants qui se faisaient reprocher d'avoir nommé des situations et dénoncé des choses qui devraient changer », indique-t-il.

Pas si professionnels

« En quoi ce Code d'éthique va venir aider les souffrances du réseau présentement? Est-ce que l'on est obligés d'avoir un Code d'éthique? Est-ce que les lois que l'on avait déjà ne suffisaient pas *déjà*? », questionne un enseignant du Centre de services scolaire des Patriotes, qui s'exprime sous le couvert de l'anonymat. Il revient sur la dernière convention collective. « On y avait fait une avancée majeure : reconnaître le professionnalisme des enseignants. Quelques mois plus tard, on se fait encadrer ainsi. C'est comme nous dire que l'on est professionnels, mais pas tant que ça », termine l'enseignant.

Ambiance des troupes

« Morose et désemparé, qualifie Éric Plourde, quant à l'état d'esprit de ses membres en cette rentrée scolaire. C'est pas comme ça que l'on développe un milieu de personnel, attirant et bienveillant. »

Outre le personnel de soutien, il dépeint ce qu'il voit dans certaines écoles. « C'est rendu que le crédo du ministre (Bernard Drainville), c'est de mettre un adulte devant la classe. L'année passée, on a vu des » enseignants » qui avaient un diplôme de cinquième secondaire », complète-t-il.

